

Un budget 2023

durable et solidaire pour

Le Kremlin-Bicêtre



En 2023, la Ville du Kremlin-Bicêtre agit pour **améliorer le cadre de vie des Kremlinois** et leur apporter des **services publics de proximité et de qualité**.

Comme les ménages, **la Ville est touchée par la hausse des prix de l'énergie** et les incertitudes qui pèsent sur les budgets des collectivités locales. Le 13 décembre dernier, 50 élus de toutes les communes du Val-de-Marne étaient rassemblés au Kremlin-Bicêtre pour **demandeur un plan d'urgence au Gouvernement afin d'aider les communes**, qui contribuent à 74 % de l'investissement public. À ce jour, le Gouvernement n'a pas prévu d'aide pour les collectivités locales suffisante pour faire face à l'explosion des prix de l'énergie.

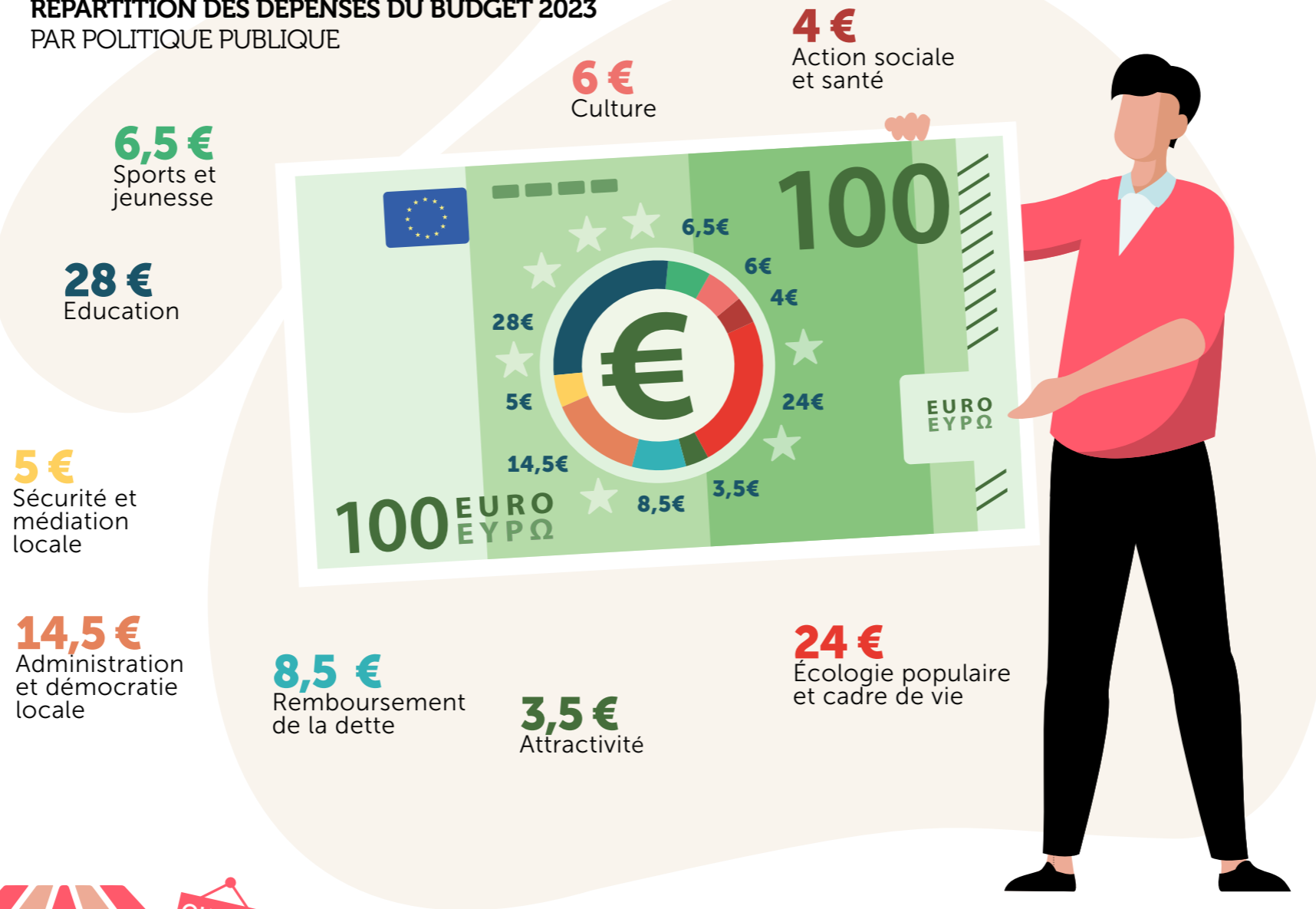
Le budget de la Ville pour l'année 2023 s'élève à 58 millions d'euros, qui sont consacrés en premier lieu à l'**éducation** (28 % des dépenses) et au **cadre de vie** (24 %). En 2023, Le Kremlin-Bicêtre poursuit son action **pour une Ville plus solidaire et plus durable**.



Les 5 priorités du budget 2023

- 1 Protéger les Kremlinois face à l'augmentation du coût de la vie
- 2 Préparer l'avenir en investissant dans l'éducation
- 3 Rendre la ville plus verte et plus durable
- 4 Développer les services publics de proximité
- 5 Assurer une gestion rigoureuse des finances publiques

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET 2023 PAR POLITIQUE PUBLIQUE



3 questions à



JEAN-PHILIPPE EDET,
ADJOINT CHARGÉ
DES FINANCES

Vous dites que le Gouvernement ne soutient pas les collectivités locales, qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Concrètement, entre 2013 et 2022, Le Kremlin-Bicêtre a perdu 2,8 millions d'euros de dotation annuelle de la part de l'État. À cela s'ajoute 2,7 millions d'euros de dépenses supplémentaires en 2023 entre la hausse du point d'indice de la fonction publique, l'explosion des prix de l'énergie, l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et le prélèvement de la Région sur les amendes de police. Au total, c'est 5,5 millions d'euros qu'il a fallu trouver dans le budget 2023 pour qu'il soit équilibré, car on ne peut pas endetter la Ville pour ses dépenses courantes, ce qui est bien normal. La compensation de l'État, à ce jour, s'élève à moins de 500 000 €. C'est dire l'absence de soutien !

C'est pour cela que vous augmentez la taxe foncière pour les propriétaires ?

Le contexte 2023 est clair pour toutes les communes de France : soit elles ferment des services publics, soit elles augmentent la fiscalité. Nous faisons le choix de sauvegarder le service public de proximité en demandant aux propriétaires un effort partagé : la hausse de la taxe foncière représente 50 % des pertes de recettes subies par la ville, les 50 % restants sont absorbés par le budget communal.

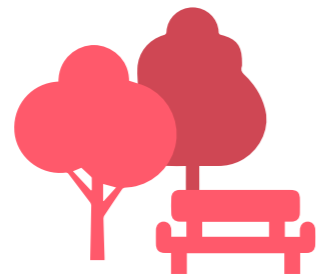
58 millions €
Budget 2023 de la ville



770 000 €
pour engager la rénovation énergétique du gymnase Ducasse et du COSEC Purkart



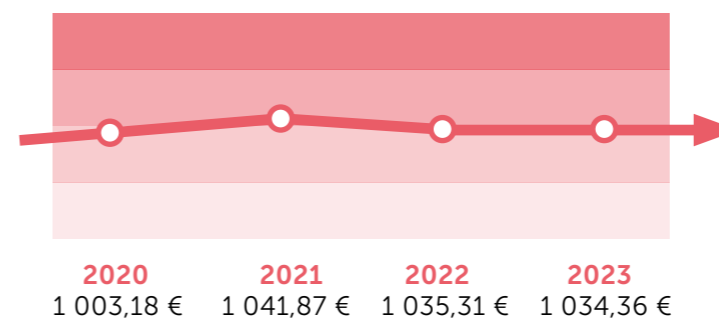
« Le budget 2023 répond à un double objectif : protéger les Kremlinois et construire l'avenir. »



+15%
de subvention pour le CCAS

1,1 million €
pour améliorer les bâtiments scolaires, notamment leur performance énergétique

UNE DETTE PAR HABITANT STABLE DEPUIS 2020



Quelles sont les réalisations concrètes prévues au budget 2023 ?

Le programme d'investissement pour 2023 reste ambitieux pour préparer l'avenir. Les travaux de rénovation thermique et d'extension du gymnase Ducasse et du COSEC Purkart commenceront. Nous prévoyons également 1 million d'euros d'investissement dans les écoles, notamment pour l'amélioration des bâtiments. Trois espaces verts verront le jour après une concertation avec les riverains : le square Jules-Guesde, le square Marcel-Sembat et un nouvel espace vert place Victor-Hugo. La subvention au CCAS est en augmentation de 66 000 € pour aider les Kremlinois qui connaissent des difficultés et développer le maintien à domicile des seniors. Une épicerie sociale ouvrira également ses portes. Le budget 2023 répond à un double objectif : protéger les Kremlinois et construire l'avenir.

Pourquoi une augmentation du taux de la taxe foncière pour les propriétaires kremlinois ?

Le budget 2023, adopté au Conseil municipal du 15 décembre 2022, prévoit une augmentation du taux de la taxe foncière de 13,5 %. Cette hausse concerne les 3290 foyers kremlinois propriétaires de leur logement (soit 28,6 % des ménages).

Le contexte

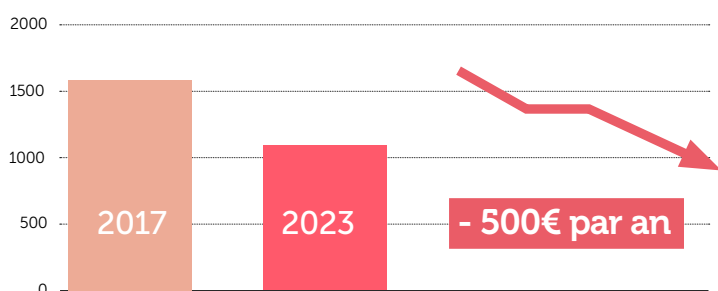
La flambée générale des prix et plus particulièrement ceux de l'énergie touche aussi bien les particuliers que les collectivités. Concrètement, en 2023 l'augmentation des dépenses liées à l'eau, au chauffage, au carburant et à l'électricité est estimée à près d'1 million d'euros dans le budget de la ville. À cette hausse s'ajoute l'inflation, notamment sur les denrées alimentaires et les produits de première nécessité.

Une baisse constante de l'engagement financier de l'État entre 2013 et 2022 a conduit à une perte de recettes de 2,8 millions d'euros pour Le Kremlin-Bicêtre, ce qui réduit considérablement le soutien du Gouvernement à l'investissement de la Ville en direction des Kremlinois.

Le choix du service public

Afin de maintenir un service public de qualité et de proximité au bénéfice des Kremlinois, le Conseil municipal a adopté une augmentation de 13,5 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Cette augmentation est compensée par la suppression de la taxe d'habitation pour tous les foyers en 2023. En moyenne, les propriétaires Kremlinois paieront donc moins d'impôts locaux en 2023 qu'en 2017.



Comparaison pour un ménage propriétaire au Kremlin-Bicêtre en 2017 et en 2023

- 2017 : **1675 €**
en moyenne d'impôts locaux par an (taxe d'habitation et taxe foncière)
- 2023 : **1161 €**
en moyenne d'impôts locaux par an (taxe foncière), soit une baisse de 500 € par an

Pour aller plus loin

consultez la page du site internet dédié au budget de la ville.

www.kremlinbicetre.fr

